

MAIRIE DE DORANS



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

12/07/2021



: 10 rue des Lilas, 90400 DORANS



: 03 84 56 10 27



: mairie.dorans@wanadoo.fr



: <http://www.mairie-dorans.com/>



: Application mobile et tablette IntraMuros

Présents : 11 conseillers

Excusés: B. PAROLA, M. FOLLOT, F. DEMOLY

Absent: A. ROPELE

1. Approbation du compte rendu de la séance du 28 mai 2021

Adopté à l'unanimité.

2. Modification de la délibération n° 2021/06 portant acceptation d'un don de l'association « Le Fil d'Argent » suite à dissolution

Lors de la séance du 28 mai 2021, le conseil municipal de Dorans avait accepté le don de l'association « Le Fil d'Argent» sous condition d'en faire profiter les associations du village.

Le conseil a décidé de reverser 181.53 € (en chèque) à l'association « Les Camouchots » et 73.30 € (en espèces) à l'association «P'tits Coups Deux Mains».

Cependant, à la fermeture du compte bancaire le 29/06/2021, il ne reste plus que 152.13 € (frais bancaires déduits), ce qui ne couvre pas le montant du chèque initial de 181.53 €.

L'Association nous a donc remis 152.13 € en espèces contre échange du chèque.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer en faveur des attributions suivantes :

- ✓ 152.13 € au profit de l'association Les Camouchots
- ✓ 73.30 € au profit de l'association P'tits Coups Deux Mains

Adopté à l'unanimité.

3. Création d'un emploi saisonnier

Il est proposé d'embaucher un agent saisonnier afin de pallier aux absences du personnel communal en congé annuel et également au surcroît de travail estival.

Les conditions d'embauche sont les suivantes :

- ✓ L'agent sera affecté aux services techniques,
- ✓ L'emploi sera créé du 19 juillet au 30 juillet 2021,
- ✓ La durée hebdomadaire de travail sera de 35h00,
- ✓ La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut du 1er grade de recrutement de catégorie C.

Suite à la demande de candidature effectuée par la Mairie de Dorans, Mr Le Maire a procédé à un entretien préalable et un jeune de la commune a été recruté.

Adopté à l'unanimité.

4. Motion de la Fédération nationale des Communes forestières

La Fédération nationale des Communes forestières a adressé à toutes leurs communes membres (dont Dorans fait partie) une motion.

Cette motion demande le retrait des mesures prises par le Ministère de l'Agriculture au mois de juin 2021.

Mr Le Maire donne lecture des points pour lesquels la Fédération interpelle les communes et nous sollicite pour les accompagner dans leur démarche :

- ✓ Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- ✓ Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,

- ✓ Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,
- ✓ Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur,
- ✓ Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

La Fédération Nationale des Communes Forestières réunie en conseil d'administration le 24 juin 2021,

➤ **EXIGE** :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

➤ **DEMANDE** :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le soutien de cette motion.

5. Questions diverses

▪ Travaux de construction de l'antenne-relais sur le terrain d'un particulier de Botans (limitrophe Dorans)

Les travaux de l'antenne-relais sont à ce jour à l'arrêt suite à la présence d'une doline sur le terrain.

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal de Dorans s'est mobilisé pour que cette antenne ne soit pas implantée à cet endroit.

Les services de l'Etat avaient été prévenus en temps utile qu'à cet endroit il existait une doline et que, lors des travaux de construction de la nouvelle voie rapide (il y a 3 ans), un effondrement de terrain s'était produit. Notre demande n'avait pas été prise en compte.

Dès que nous avons eu connaissance de l'arrêt des travaux, Mr le Maire a pris contact avec le Sénateur Cédric Perrin, qui est intervenu auprès de Mr le Préfet, et la commune de Dorans a sollicité une seconde fois les services de l'Etat (DDT) qui gèrent ce type de travaux.

Lors du rendez-vous qui a eu lieu en mairie de Dorans le 8 juillet dernier en présence d'élus de Dorans, de Mme le Maire de Botans et des représentants des services de l'Etat, il a été décidé par ces derniers de déclencher une expertise de la cavité de ce terrain afin d'en connaître les dimensions et d'étudier les conséquences environnementales.

Sans attendre le retour de cette expertise, les communes de Dorans et de Botans ont engagé individuellement une procédure par lettre recommandée auprès de la société HIVORY (exploitant de la future antenne) afin qu'elle se positionne sur le devenir de ces travaux.

6. Informations diverses

Conseil Municipal des Jeunes – session 2021

Samedi matin 3 juillet, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni en mairie une dernière fois avant les congés scolaires.

Les Jeunes conseillers ont été conviés avec leur famille en présence des élus de Dorans. Cette cérémonie avait pour but de clôturer leur mandat de façon conviviale.

Ils ont été remerciés et félicités par Mr Le Maire et la Commission Jeunesse pour leur implication et leur engagement lors de cette période où ils ont participé à la vie de notre commune. Leur détermination a été également soulignée.

Les parents ont reçu également des remerciements pour avoir participé au bon fonctionnement de ce CMJ. En effet, la présence assidue des enfants à chaque séance a été d'une grande aide pour la Commission Jeunesse.

Session 2021/2022 : 11 enfants (sur les 13) ont émis le vœu de continuer l'aventure au sein du Conseil Municipal des Jeunes pour la prochaine session.

Les dossiers de candidature pour constituer le nouveau CMJ seront envoyés à chaque élève de CM1/CM2/6^{ème} à la fin de l'été.

VINGT ANS DE SACERDOCE MIS EN LUMIERE PAR UNE ŒUVRE D'ART

Un tableau réalisé par le peintre italien Guilio Pastine vient d'être restauré par le Centre de restauration des œuvres d'art de Vesoul.

Cette œuvre d'art représente le prêtre Emile Pfannensthil, curé de Bermont de 1920 à 1940 qui a marqué son passage en mettant à profit sa pension de guerre pour financer la création d'un magnifique tableau.

Nous pouvons remercier Jean Rosselot de Bermont qui s'est investi personnellement dans le coût de la restauration. Désormais bien restauré, le tableau figure en bonne place dans l'église intercommunale de Bermont, Botans, Dorans et Sevenans.

Nous remercions également les élus de Dorans, membres du syndicat des Bâtiments intercommunaux qui ont travaillé sur le sujet.

LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021

Depuis plusieurs années, la mairie de Dorans candidate pour le label des Villes et Villages fleuris.

Le Jury départemental est passé dans notre Commune ce lundi 19 juillet matin. Il était composé de 3 membres. Des élus et des bénévoles et employés de Dorans ont effectué la visite avec eux.

Merci aux bénévoles et aux employés municipaux qui entretiennent régulièrement les massifs. Merci à tous pour le temps passé à ce fleurissement afin que notre commune soit embellie.

En 2020, il n'y avait pas eu de concours au vu du confinement. Nous attendons avec impatience les résultats du label 2021.

« MES CONSEILS COVID »

Le **ministère des Solidarités et de la Santé** a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie "Tester, Alerter, Protéger" de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des **informations fiables, claires et à jour** pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires : déconfinement, pass sanitaire, voyage, vaccination, cas contact, isolement.

CAMPAGNE DE VACCINATION

Le département vous invite à prendre rendez-vous auprès du centre de vaccination mobile au Gymnase de Châtenois-les-Forges :

- Du 23 au 27 août et du 4 au 8 octobre

Tél 0 805 690 784

Appel gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

GRIPPE AVIAIRE – PASSAGE AU NIVEAU DE RISQUE EPIZOOTIQUE NEGLIGEABLE

Maintien des mesures de protection des basses-cours afin d'éviter la contamination des volailles domestiques dans l'ensemble des communes du Territoire de Belfort.

Il convient de :

- surveiller la bonne santé des volailles régulièrement,
- ne pas laisser divaguer les volailles, mais de les maintenir dans un espace clôturé, d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages,
- d'empêcher l'accès des oiseaux sauvages aux points d'alimentation des volailles et d'abreuvement,
- de ne jamais pénétrer dans une basse-cour après une promenade dans la nature à proximité d'étangs avant d'avoir changé ou désinfecté ses bottes,
- de protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination,
- de nettoyer régulièrement les bâtiments et le matériel utilisé pour la basse-cour.

DES IDEES DE SORTIES

SENTIER DES FONTAINES – DORANS ET RANDONNEES DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Cette paisible promenade relie Dorans à Bermont. C'est l'opportunité pour toute la famille de découvrir ces 2 bourgs empreints de charme et d'histoire. A redécouvrir également la pompe à feu datant de 1861.

Vous pourrez retrouver 31 idées de randonnées sur :

www.territoiredebelfort.fr



ANNULATION BARBECUE

Mr Le Maire de Dorans vous informe que l'habituel barbecue du mois d'août n'aura pas lieu au vu de la situation sanitaire actuelle qui est toujours préoccupante.

Nous espérons une amélioration en fin d'année pour vous inviter au vin chaud et vœux du Maire.

Bel été à tous et au plaisir de vous revoir.